



Date d'ouverture : 31/03/2001

FICHE TECHNIQUE # 4

Thématique : Pollution

Nom du projet : Plans d'urgence pour les prises d'eau potable lors de déversements

Localisation : Sur tout le territoire

Problématique :

La plupart des municipalités de la région puisent leur eau potable dans le fleuve, cependant les risques de déversements dans les cours d'eau environnants sont nombreux : présence de la Voie maritime du Saint-Laurent, nombreux ponts routiers et ferroviaires, industries. Les gens sont inquiets des risques de déversements dans le fleuve ainsi que de la fiabilité des plans de mesures d'urgence qui permettraient aux municipalités de réagir en cas d'accident.

Les plans de mesures d'urgence des diverses municipalités de la région n'ont pas été mis à jour depuis un certain temps. Dans la MRC de Beauharnois-Salaberry, la sensibilisation a débuté par la réalisation de plusieurs études sur les risques associés aux activités humaines. En janvier, 1998, le Comité ZIP a tenu un colloque sur les mesures d'urgence en cas de déversement accidentel et en mars 2000, la MRC de Beauharnois-Salaberry organisait un colloque sur les risques associés au transport ferroviaire de marchandises dangereuses. La révision du plan de mesures d'urgence de la Ville de Beauharnois est complétée et la mise à jour de celui de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield est en cours. À Coteau-du-Lac, le plan des mesures d'urgence est en révision. Il y a un travail de sensibilisation à faire particulièrement auprès de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Solution :

Il faudrait établir un réseau de communication entre les générateurs de déversements potentiels et les municipalités. Il est nécessaire de sensibiliser les municipalités aux dangers de contamination de leur prise d'eau pour la santé humaine.

Le Comité ZIP a déjà fait un travail de sensibilisation en tenant un colloque sur les mesures d'urgence en cas de déversements en 1998. Une activité semblable, mais sur un sujet plus spécifique, tel que les prises d'eau et les diverses possibilités de déversement, renseignerait les décideurs et les inciterait probablement à incorporer des mesures dans leurs plans de mesures d'urgence. Il faut aussi suivre le processus de révision et de mise à jour des plans de mesures d'urgence des municipalités pour intervenir au moment opportun.

À ce sujet, la MRC de Beauharnois-Salaberry assure la révision des plans de mesures d'urgence des municipalités qui en font la demande. D'ici la fin de 2001, la MRC aura révisé cinq (5) plans de mesures d'urgence.

Les municipalités devraient à leur tour élaborer des stratégies de communication de risques à la population en cas d'accident. Un comité mixte municipalité-industries (CMMI) de la Ville de Beauharnois travaille d'ailleurs dans ce sens.

Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent siège sur divers comités industriels; il pourrait se servir de cette tribune pour informer les gens de l'industrie et du monde municipal qui siègent également sur ces comités.

Il devrait y avoir une obligation de maintenir et de renforcer les comités municipalités-industries sur chaque territoire municipal.

Faisabilité :

Le projet de loi 173 concernant la sécurité civile (les plans de mesures d'urgence) fut déposé à l'Assemblée nationale le 5 décembre 2000. Des pressions sont faites par les comités de citoyens pour une révision et une mise à jour des plans de mesures d'urgence. La sensibilisation au niveau des comités industriels ou autres est déjà en cours et se fait bénévolement.

Coût :	Colloque	20 000\$
	Sensibilisation au niveau des comités	5 000\$
	Communications	6 000\$/3 ans

Partenaires visés :

Action Poissons Plus (APP), Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, Crivert Inc. et tout organisme de nature environnementale, Direction de la santé publique, divers comités de liaison industriels, Environnement Canada, Hydro-Québec, **Industries**, La Voie maritime du Saint-Laurent, **les municipalités et villes riveraines**, Ministère de la sécurité publique, Ministère de l'Environnement du Québec (MENV), MRC de Beauharnois-Salaberry, MRC de Vaudreuil-Soulanges, Pêches et Océans Canada, Société de la Faune et des parcs du Québec (FAPAQ).

Échéancier :

Colloque	2002
Sensibilisation au niveau des comités	en continu
Communications	en continu

Indicateur d'atteinte d'objectif :

Intégration dans les plans de mesures d'urgence de toutes des municipalités du territoire, des risques de déversements à proximité des prises d'eau potable.

Références complémentaires :

ANONYME, 1998, Atelier sur les mesures d'urgence en cas de déversements accidentels dans le fleuve Saint-Laurent, Comité-ZIP du Haut Saint-Laurent, 154 pages
HABEK, Zoubida, 2000, Cap sur les risques associés au transport ferroviaire, MRC de Beauharnois-Salaberry, 19 avril 2000, 18 pages